

REGION OCCITANIE / PYRENEES-
MEDITERRANEE

Synthèse du rapport d'objectifs d'Occitanie 2040

Document provisoire
Version de travail avril 2019



DOCUMENT PROVISOIRE - 09.04.19

Les 3+1 défis



Les objectifs thématiques « verts » dans le document sont particulièrement concernés par le défi transversal de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

Les populations

Le défi de l'attractivité, pour accueillir bien et durablement

Objectifs généraux

Favoriser le développement et la promotion sociale

Concilier développement et excellence environnementale

Devenir une Région à Énergie Positive

Objectif thématique 1.1

Objectif thématique 1.4

Objectif thématique 1.7

Mobilités

Garantir l'accès à des mobilités du quotidien pour tous les usagers

Foncier

Tendre vers zéro artificialisation nette à l'échelle régionale

Consommation du bâti

Baisser de 20% la consommation énergétique finale des bâtiments d'ici 2040 pour contribuer aux objectifs de la stratégie « Région à Énergie Positive »

Objectif thématique 1.2

Objectif thématique 1.5

Objectif thématique 1.8

Services

Favoriser l'accès aux services de qualité par l'harmonisation et la mutualisation

Eau et risques

Concilier accueil et adaptation du territoire régional aux risques présents et futurs

Consommation transports

Baisser de 40% la consommation d'énergie finale liée au transport de personnes et de marchandises d'ici 2040 pour contribuer aux objectifs de la stratégie « Région à Énergie Positive »

Objectif thématique 1.3

Objectif thématique 1.6

Objectif thématique 1.9

Habitat

Développer une offre d'habitat à la hauteur de l'enjeu de l'accueil et au service de la promotion sociale

Santé

Prendre en compte les impacts de l'aménagement sur la santé des populations

Production d'ENR

Multiplier par 2,6 la production d'énergies renouvelables d'ici 2040 pour contribuer aux objectifs de la stratégie « Région à Énergie Positive »

Objectifs thématiques

Objectif général

Favoriser le développement et la promotion sociale

Objectif thématique 1.1

Mobilités

Garantir l'accès à des mobilités du quotidien pour tous les usagers

- **Assurer une meilleure desserte des habitants et des emplois avec le service régional des transports d'Occitanie liO**, en augmentant les connexions sur le territoire régional (renforcement de l'offre ferroviaire, développement d'un système intermodal plus performant...) et les services de mobilités qui y sont associés (billettique, système d'information...) au bénéfice de tous les usagers
- **Coopération** entre les différentes autorités organisatrices (AOT/AOM, Départements et Région au sein du GART régional et des Commissions départementales des mobilités)
- **Développer des modes de mobilité active et douce** pour l'ensemble des territoires
- **Sur le littoral**, encourager le développement des voies vertes et des navettes maritimes pour améliorer son accessibilité, notamment en période estivale)

Objectif thématique 1.2

Services

Favoriser l'accès aux services de qualité par l'harmonisation et la mutualisation

- **Harmoniser l'offre de services** entre les différents territoires en coopération avec les Départements, et **articulation entre les acteurs** pour plus d'efficacité et de lisibilité de l'offre.
- **Mutualiser** à l'échelle locale les équipements et services de la Région : Maisons de la Région, maisons de santé, etc.
- **Développer** de nouveaux services dans les bourgs centres, les petites villes et les villes moyennes : infrastructures numériques (THD, réseau mobile), services numériques, tiers lieux, immobilier collectif (hôtels d'entreprises, pépinières, etc.), offre de services aux étudiants dans les villes universitaires d'équilibre, sport de proximité, équipements culturels...
- **Assurer l'égalité dans l'accès à la formation et adapter l'offre de formation** aux projets de territoires
- **Prendre en compte les besoins spécifiques des différentes catégories de résidents ou d'usagers du territoire** (personnes handicapées, travailleurs saisonniers), **en proposant une offre de logement et des parcours professionnels adaptés**

Objectif thématique 1.3

Habitat

Développer une offre d'habitat à la hauteur de l'enjeu de l'accueil et au service de la promotion sociale

- Encourager des politiques locales de l'habitat territorialisées qui prennent en compte **les besoins différenciés** tout au long de la vie et permettent **les parcours résidentiels**.
- En appui à ces politiques, **soutien de la Région** :
 - au développement de l'offre nouvelle de logements locatifs sociaux
 - à la reconstruction de l'offre dans les quartiers prioritaires en projet de renouvellement urbain (politique de la ville)
 - à la création et la réhabilitation de l'hébergement des jeunes
 - à l'amélioration des logements communaux
 - à la gestion de l'accueil des travailleurs saisonniers via le lancement d'une bourse
- **Volet littoral : Accompagner la mutation de stations balnéaires** : rénovation énergétique des bâtiments, adaptation de l'offre d'habitat à la diversité de l'accueil (densité, offre locative, etc...) et aux enjeux du changement climatique (habitats flottants, habitats modulables...)

Objectif général

Concilier développement et excellence environnementale

Objectif thématique 1.4

Foncier

Tendre vers zéro artificialisation nette à l'échelle régionale

- **Réduire progressivement le rythme de consommation et d'artificialisation des sols** (prenant en compte les spécificités des territoires – consommation antérieure, ambition de développement...),
- **Privilégier la densification urbaine et le recyclage du foncier pour l'accueil des habitants et des activités** (notamment prioriser la commercialisation, l'aménagement et l'extension des OZE (Occitanie Zones Economiques))
- **Redonner une place aux continuités naturelles et aux productions agricoles dans les villes et les opérations d'urbanisme**
- Agir pour le **maintien et le développement de l'agriculture périurbaine** en préservant le foncier et en ouvrant de nouveaux espaces pour l'agriculture
- **Volet littoral** : Optimisation du foncier en zone littorale hors zones naturelles et à risques (érosion, submersion, inondation)

Objectif thématique 1.5

Risques

Concilier accueil et adaptation du territoire régional aux risques présents et futurs

- Concilier la croissance démographique régionale avec la hausse des risques liés notamment au changement climatique (inondations, submersions marines et érosions du trait de côte, sécheresses, incendies, retrait-gonflement des argiles, épisodes caniculaires, éboulis...), **via un aménagement adapté, le développement de la résilience des milieux naturels, le développement d'une culture du risque**
- **Sécuriser le territoire vis-à-vis du risque inondation** : sécuriser les barrages écrêteurs de crue, renforcer les digues de protection, aménager les cours d'eau pour réduire le risque dans une approche amont aval à grande échelle (de la source à l'embouchure)
- **Assurer une ressource en eau de qualité et disponible** par l'adéquation entre les besoins en eau et la disponibilité de la ressource notamment

Objectif thématique 1.6

Santé

Prendre en compte les impacts de l'aménagement sur la santé des populations

- **Encourager la prise en compte de la santé dans le cadre de la planification locale** et de l'aménagement opérationnel sur les territoires
- Développer les **évaluations impact santé** (EIS) dans le cadre des projets d'aménagement

Objectif général

Devenir une Région à Énergie Positive

Objectif thématique 1.7

Consommation du bâti

Baisser de 20% la consommation énergétique finale des bâtiments d'ici 2040 pour contribuer aux objectifs de la stratégie « Région à Énergie Positive »

- Poursuivre et intensifier l'effort de rénovation thermique des bâtiments afin d'atteindre les objectifs de la stratégie REPOS, via un **soutien à la rénovation énergétique du bâti** (logements locatifs sociaux publics et logements anciens privés), un soutien **aux installations collectives de chauffage et de climatisation performants**, etc.
- **Tendre vers une généralisation des logements à très basse consommation pour la construction neuve**
- **Tendre vers une suppression des besoins en climatisation dans les bâtiments tertiaires**
- **Diffuser les bonnes pratiques d'usage raisonné de l'énergie auprès des promoteur et des usagers**

Objectif thématique 1.8

Consommation transports

Baisser d'ici 2040 de 40% la consommation d'énergie finale liée au transport de personnes et de marchandises pour contribuer aux objectifs de la stratégie « Région à Énergie Positive »

- Réduire la consommation d'énergie liée aux transports via :
 - Moins de déplacements contraints par le **développement d'usages du numérique**, la création de tiers lieux
 - Une **plus grande attractivité et promotion des systèmes de transports collectifs et de mobilités actives** (notamment pour les déplacements pendulaires) ainsi qu'un accroissement de leurs connexions et capacités
 - Une **plus grande efficacité énergétique** des véhicules et des systèmes de transport
 - Le **renforcement de la cohérence habitat/activités/réseaux** de mobilité et **l'organisation du « dernier kilomètre »**
- **Volet littoral :**
 - Lier l'aménagement des stations littorales à des stratégies de mobilités évitant le « tout voiture »
 - Poursuivre le report modal en lien avec les ports de la route vers le fer et le fluvial

Objectif thématique 1.9

Production d'ENR

Multiplier par 2,6 la production d'énergies renouvelables d'ici 2040 pour contribuer aux objectifs de la stratégie « Région à Énergie Positive »

- Encourager les acteurs à **développer les potentiels de production d'énergies renouvelables** dans le cadre de REPOS, sur terre (éolien, solaire, biogaz, hydrogène, bois-énergie) et en mer (éolien offshore, thalassothermie, hydroliennes, énergie houlomotrice), dans une approche multi-filières
- **Spécificité montagne :** développer un projet énergétique d'intérêt territorial (intégré en amont de manière systémique dans le projet de territoire) par l'expérimentation (appel à projet)
- **Volet littoral :** Installer à horizon 2040 des fermes commerciales éoliennes flottantes en mer et, à partir de ces dernières, produire 1,5 GW

Les territoires

Le défi des coopérations pour garantir l'égalité des territoires

Objectifs généraux	Construire une région équilibrée pour ses territoires	Inscrire les territoires ruraux et de montagne au cœur des dynamiques régionales	Partager et gérer ensemble les biens communs
	Objectif thématique 2.1	Objectif thématique 2.4	Objectif thématique 2.7
Objectifs thématiques	Accueil Rééquilibrer le développement régional	Offre territoriale Garantir dans les Massifs et les territoires de faibles densités un socle de services et un accès aux ressources extérieures	Déchets / Ressource Du déchet à la ressource à horizon 2040 : prévenir la production de déchets et optimiser la gestion des recyclables
	Objectif thématique 2.2	Objectif thématique 2.5	Objectif thématique 2.8
	Développement Renforcer les solidarités territoriales	Complémentarité Inciter aux coopérations entre territoires et avec les espaces métropolitains	Biodiversité Préserver et restaurer la biodiversité et les fonctions écologiques pour atteindre la non-perte nette à horizon 2040
	Objectif thématique 2.3	Objectif thématique 2.6	Objectif thématique 2.9
	Echanges Favoriser les relations et les échanges d'échelle régionale	Adaptation Accompagner la transition et le développement des économies dans les territoires ruraux et de montagne	Milieux aquatiques Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques

Objectif général

Construire une région équilibrée pour ses territoires

Objectif thématique 2.1

Accueil

Rééquilibrer le développement régional

- Construction collective d'un **scénario de rééquilibrage de l'accueil de nouveaux habitants**
 - **entre les espaces de dialogue**, axé sur une plus grande maîtrise dans les espaces métropolitains et une plus grande attractivité des territoires ruraux et de montagne
 - **au sein des espaces de dialogue** (articulation des capacités du littoral et du rétrolittoral, desserrement métropolitain, urbain – périurbain, etc.,)
- **Renforcement de l'équilibre habitat-activités-services** par la convergence des politiques régionales (développement économique, transport, formation, transition énergétique)
- **Dialogue territorial animé par la Région** en vue de la coordination des objectifs à l'échelle de chaque espace de dialogue (accueil population, logements...)
- **Rééquilibrer l'accueil touristique** par la valorisation des Grands Sites Occitanie et la **population étudiante** par le développement des sites universitaires d'équilibre

Objectif thématique 2.2

Développement

Renforcer les solidarités territoriales

- **Équilibrer les relations territoriales** au sein de chaque espace de dialogue :
 - Dans les espaces métropolitains, assurer une relation équilibrée entre le cœur métropolitain et les territoires périurbains, (équilibre emploi-habitants ; intensification des lignes de transport...)
 - Dans les vallées des Pyrénées en apportant un soutien renforcé aux villes de piémont pour qu'elles puissent jouer leur rôle de pôle économique, de services et d'activités, et de relais des fonctions supérieures métropolitaines
 - Dans l'espace polycentrique du Massif Central, animer la concertation entre villes pour préciser leurs complémentarités dans les principales fonctions et développer une offre diversifiée
 - Dans les espaces d'interface, accompagner le développement des petites villes et des bourgs d'équilibre, faciliter et encourager les relations avec régions voisines
- **Développer les partenariats** (en lien notamment avec la nouvelle politique contractuelle régionale) **pour proposer une offre territoriale renforçant les centralités et les relations ville-territoire à l'échelle des bassins de vie** : cohésion sociale, développement local, recalibrage et accessibilité des équipements, maintien des services en coordination avec les SDAASP, infrastructures et services de mobilité, formations professionnelles adaptées...
- **Favoriser les coopérations territoriales** (aux échelles locales et régionales) dans les champs :
 - **de l'enseignement supérieur / recherche** (développement de 18 villes universitaires d'équilibre pour inciter à l'ouverture d'offres de formation de proximité) **et de la formation**
 - **du tourisme** (notamment par la mise en réseau des Grands Sites Occitanie et leur ancrage territorial) et de l'économie (pôles de compétitivités...)
 - **de la culture et du sport**
 - **de l'alimentation** au travers des projets alimentaires territoriaux
 - **de la biodiversité** (continuités écologiques)
 - **de la gestion des ressources naturelles** (eau, énergie, matériaux) et de la valorisation du patrimoine
 - **de la gestion du littoral** (Interscot, échelle de la cellule sédimentaire, littoral-rétrolittoral)
- **Renforcement des espaces de dialogue et de mise en réseaux** : Assemblée des territoires, GIP littoral « gestion du trait de côte »..., Groupe de travail « Occitanie 2040 », Parlement de la Montagne, Parlement de la Mer

Objectif thématique 2.3

Echanges

Favoriser les relations et les échanges d'échelle régionale

- Encourager les **relations territoriales entre les espaces de dialogue, notamment** :
 - En favorisant les relations entre les métropoles et les massifs
 - En encourageant la création et le fonctionnement d'instance de gouvernance amont-aval des cours d'eau
- **Structuration des mobilités sur l'ensemble de la Région pour les faciliter** : développement et maintien de l'offre ferroviaire (LGV, Intercités, trains du quotidien), soutien au réseau routier d'intérêt régional (RRIR)...

Objectif général

Inscrire les territoires ruraux et de montagne au cœur des dynamiques régionales

Objectif thématique 2.4

Offre territoriale

Garantir dans les Massifs et les territoires de faibles densités un socle de services et l'accès aux ressources extérieures

- **Garantir le désenclavement des territoires** par :
 - L'accès aux infrastructures et services de mobilités, en favorisant les liens aux réseaux régionaux et nationaux (irrigation des PEM) ainsi que les initiatives en faveur de la mobilité de proximité
 - La couverture numérique (en appui aux SDTAN)
 - Le développement des tiers lieux et du télétravail
- **Garantir le maintien d'un socle de services de proximité** (social, santé, culture, sport), en coordination avec les SDAASP :
 - Encourager les initiatives de prises en charge (petite enfance, personnes âgées, personnes en situation de handicap, en recherche d'emploi) et porter une attention particulière envers les jeunes (formation, insertion professionnelle, logement)
 - Améliorer l'accès au soin pour les patients, et l'attractivité pour les professionnels : liens CHRU – hôpitaux, expérimentations...
 - Soutenir les multiservices et les commerces dans les territoires les moins denses
- **Prioriser les aides et dispositifs régionaux** dans les territoires les plus fragiles via les dispositifs de vitalité des territoires, de la dotation innovation, de la dotation ingénierie et de la politique de transport et de mobilité régionale (transports à la demande...)
- **Développer des actions ciblées pour la jeunesse** dans les territoires de faibles densité (accès à l'information et à la formation professionnelle, logement, mobilité, etc.)

Objectif thématique 2.5

Complémentarité

Inciter aux coopérations entre territoires et avec les espaces métropolitains

- **Faciliter les coopérations territoriales avec les espaces métropolitains** (villes universitaires d'équilibres, formation professionnelle de proximité, pôles de compétitivité et filières économiques...) et **valoriser des « pépites » présentes dans les territoires de faible densité** (équipements de recherche de pointe...)
- **Renforcer et/ou revitaliser les centralités existantes et les relations ville-territoire pour structurer les bassins de vie de proximité** : filière bois (bois-énergie, bois-construction), projets alimentaires territoriaux, production et distribution d'EnR, « Grands Sites Occitanie »...
- **Développer des échanges gagnant-gagnant** dans le domaine des ressources naturelles, de l'énergie et des matériaux

Objectif thématique 2.6

Adaptation

Accompagner la transition et le développement des économies dans les territoires ruraux et de montagne

- **Faciliter les transitions et l'adaptation de l'offre touristique** : tourisme de quatre saisons, filière hédoniste, écotourisme et agrotourisme, valorisation des patrimoines
- **Développer une offre de formation adaptée aux besoins des territoires ruraux et de montagne**
- **Préserver et mettre en valeur l'écrin environnemental des massifs** : valorisation durable des ressources naturelles (eau, énergie, systèmes alimentaires, matériaux) et adaptation au changement climatique (ex: peuplement forestier)
- **Maintenir et préserver les activités traditionnelles** (filiale bois, élevage, pierre), les outils de production et de transformation collectifs et les plates-formes de mise en marché
- **Faire des territoires ruraux et de montagne un lieu d'innovation et d'expérimentation** : maintien et développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement, modernisation des activités industrielles, logistique mutualisée, recherche-action sur le changement climatique...

Objectif général

Partager et gérer ensemble les biens communs

Objectif thématique 2.7

Déchets / Ressource

Du déchet à la ressource
à horizon 2040 : prévenir
la production de déchets
et optimiser la gestion
des recyclables

- **Mieux maîtriser la production de déchets** avant d'optimiser leur gestion et leur valorisation :
 - **En matière de prévention** : limitation des flux entrants, diminution des déchets ménagers et assimilés (DMA) de 13 % entre 2010 et 2025, puis de -16 % en 2031, stabilisation au niveau de 2015 des quantités produites de déchets d'activités économiques, de déchets inertes issus du BTP et de déchets dangereux.
 - **En matière de valorisation** : augmentation de la valorisation des DMA pour atteindre 57% à l'horizon 2031 (contre 38% aujourd'hui), valorisation sous forme matière des inertes du BTP pour atteindre 80% dès 2025 (contre 66 % actuellement).
- **Réduire la nocivité** des déchets et améliorer le tri des déchets dangereux
- Proposer une solution de **traitement des biodéchets** adaptée à chaque territoire
- **Volet littoral** :
 - Favoriser la création de filières de valorisation de déchets dans les ports de pêche et de plaisance (engins de pêches abandonnés, déconstruction navale...)
 - Faire de la lutte contre la pollution par les macrodéchets plastiques une priorité

Objectif thématique 2.8

Biodiversité

Préserver et restaurer la
biodiversité et les
fonctions écologiques
pour atteindre la non-
perte nette à horizon
2040

- Atteindre d'ici à 2040 (et le plus tôt possible) **l'absence de perte de fonctions écologiques des écosystèmes**, en les préservant et les rétablissant si besoin, en s'appuyant sur les continuités écologiques régionales et sur les objectifs de la **Stratégie régionale biodiversité** (en cours d'élaboration, qui sera assortie d'un plan d'action) ainsi que sur l'identification de la **Trame verte et bleue** (TVB), en s'inscrivant dans la logique **Eviter-Réduire-Compenser** et dans la **stratégie de non perte de surface de zones humides**
- **Encourager les pratiques agricoles et forestières durables** qui contribuent à la qualité agronomique des sols et à la qualité des paysages.
- **Encourager le développement d'activités économiques respectueuses des milieux** (habitats et espaces protégés notamment) par exemple par la sensibilisation, notamment en matière de tourisme
- **Volet littoral : préserver le littoral et le milieu marin** notamment par : une attention particulière aux continuités et réservoirs écologiques terre-lagunes-mer ; une limitation de l'artificialisation

Objectif thématique 2.9

Milieux aquatiques

Préserver et restaurer la
fonctionnalité des
milieux aquatiques

- **Développer la connaissance des milieux aquatiques**, étudier leur évolution, évaluer les services rendus par ces milieux et **améliorer leur intégration à l'aménagement du territoire**
- **Concilier la préservation des milieux avec les besoins en eau** des populations, des activités et de l'agriculture (ex: sécurisation du littoral languedocien via le projet Aqua Domitia)
- **Assurer une coordination entre les différents acteurs** régionaux de l'eau, de l'aménagement du territoire et du développement économique et encourager le dialogue au sein d'instances de gouvernance amont/aval des cours d'eau, solidarité inter et intra bassin pour assurer la solidarité géographique (amont/aval)
- **Sensibiliser les citoyens** à la protection de ces milieux et de leurs fonctionnalités
- Réduire l'usage de **produits phytosanitaires** en zones non agricoles
- **Renforcer l'articulation des gestion des milieux aquatiques terrestres et maritimes**

Les activités

Le défi du rayonnement régional au service de tous

Objectifs généraux	Renforcer le rayonnement national et mondial de la région au bénéfice de tous	Faire de l'espace méditerranéen un exemple de développement vertueux	Faire de l'Occitanie une région exemplaire à l'échelle européenne face au changement climatique
	Objectif thématique 3.1	Objectif thématique 3.4	Objectif thématique 3.7
	Connexions Optimiser les connexions régionales vers l'extérieur	Coopérations Construire et faire vivre les coopérations méditerranéennes et transfrontalières de la Région Occitanie	Logistique Favoriser le développement du fret ferroviaire, fluvial et maritime et du secteur logistique
Objectifs thématiques	Objectif thématique 3.2	Objectif thématique 3.5	Objectif thématique 3.8
	Echanges Valoriser l'ouverture touristique et économique de tous les territoires	Economie bleue Développer l'économie bleue et le tourisme littoral dans le respect des enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité	Transition économique Accompagner l'économie régionale dans la transition écologique et climatique
	Objectif thématique 3.3	Objectif thématique 3.6	Objectif thématique 3.9
	Inter-régional Consolider les relations interrégionales	Résilience Faire du littoral une vitrine de la résilience	Ressources Pérenniser les ressources nécessaires au développement actuel et futur de la région

Ce défi se développe en lien avec le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) ainsi qu'avec la Stratégie Croissance Emploi.

Objectif général

Renforcer le rayonnement national et mondial de la région au bénéfice de tous

Objectif thématique 3.1

Connexions

Optimiser les connexions régionales vers l'extérieur

- **Doter la Région d'un système ferroviaire performant en continuité des réseaux nationaux existants** (développer une armature et un réseau ferroviaire à haute performance (axes à grande vitesse : Bordeaux-Toulouse-Narbonne et Nîmes-Montpellier-Perpignan), maintien et amélioration des trains d'équilibre du territoire, assurer l'articulation entre les grands itinéraires (gare TGV et aéroports) et les mobilités quotidiennes)
- **Mettre en œuvre une stratégie aéroportuaire pour rationaliser et équilibrer l'offre régionale** (rééquilibrage des 2 aéroports métropolitains ; formation d'un troisième aéroport d'envergure régionale par le rapprochement de trois plates-formes existantes) ; soutien aux aéroports d'équilibre)
- **Développer les complémentarités entre les ports et favoriser un système maritime durable et compétitif** (fret ferroviaire et fluvial, etc..)
- Favoriser **le développement du Très haut débit et des téléphonies mobiles**
- Prendre appui sur les **portes de la Région** (métropoles et espaces frontaliers)

Objectif thématique 3.2

Echanges

Valoriser l'ouverture touristique et économique de tous les territoires

- **Accompagner la stratégie de développement de tous les territoires** en soutenant et favorisant :
 - **L'exportation**, notamment des territoires productifs historiques en transition (marque « Occitanie - Sud de France »)
 - **La venue de touristes** : soutien à l'offre touristique par la labellisation Grand Site, travail à l'accessibilité des Grands Sites et des Sites Unesco, démarche nationale Qualité Tourisme, etc.
 - **L'attractivité** à partir des infrastructures et services numériques : « Smart destination »
- **Valoriser les ressources touristiques de tous les territoires** :
 - développement de nouvelles pratiques touristiques (cyclotourisme, écotourisme, croisière...) et d'aménagements raisonnés ;
 - Grands Sites Occitanie, Plan de développement durable du canal du Midi, Canal des deux Mers, autres sites touristiques...
- **Raccrocher les territoires à la dynamique Occitanie ambition 2024 et développer une politique sportive ambitieuse en s'appuyant sur les futurs JO** : accueil des équipes pour l'entraînement sur des sites d'excellence, soutien aux équipements structurants, développement de la diplomatie sportive

Objectif thématique 3.3

Inter-régional

Consolider les relations interrégionales

- **Des relations de proximité interrégionales facilitées**
- **Des réseaux actifs de relations économiques et industrielles avec les régions voisines** (grandes filières avec PACA et Nouvelle-Aquitaine)
- **Des coopérations dans les massifs intensifiées**, avec Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, la Catalogne, l'Aragon et le Pays Basque espagnol (désenclavement, gestion des ressources, etc.)
- **Des coopérations autour de l'arc méditerranéen** (fonctions logistiques, de connexion et de commerce)
- **Des coopérations Européennes** avec la Catalogne au sein de l'**Euro-région Occitanie-Catalogne-Aragon** et la Communauté de Travail des Pyrénées

Objectif général
Faire de l'espace méditerranéen un exemple de développement vertueux

Objectif thématique 3.4

Coopérations

Construire et faire vivre les coopérations méditerranéennes et transfrontalières de la Région Occitanie

- **Valoriser les liens qui unissent l'Occitanie aux pays méditerranéens** : actions de coopération avec le Maroc, l'Espagne avec la région de Catalogne, Andorre, etc...
- **Développer une ambition européenne et mondiale pour l'Euro-région Pyrénées-Méditerranée**

Objectif thématique 3.5

Economie bleue

Développer l'économie bleue et le tourisme littoral dans le respect des enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité

- **Affirmer la vocation maritime de la Région** (développement des ports de commerces et de leur mise en réseau, développement du transport de passagers, connexion du littoral et du Canal du Midi, etc.)
- **Préserver et développer les activités traditionnelles** (pêche, conchyliculture, agriculture littorale, viticulture, saliculture) ; **développer une aquaculture durable**
- **Développer le potentiel en matière d'innovation qu'offre la mer Méditerranée pour l'économie bleue tout en promouvant l'économie circulaire** (énergies marines renouvelables, recherche, innovation en relation avec la transition écologique, énergétique)
 - **Structurer notamment une filière d'éolien offshore flottant**
- **Développer un tourisme plus vertueux entre terre et mer** :
 - **Adapter les stations littorales aux mutations du climat** (aménagement raisonnés, mobilité douces, etc.) **et aux nouvelles consommation touristiques** (montée en gamme, spécialisation des ports de plaisance...);
 - **Organiser un développement de la plaisance et des autres activités nautiques et de loisirs** qui permet de limiter leurs impacts sur les milieux littoraux et marins ;
 - **Construire et valoriser des produits touristiques fondés sur la complémentarité des territoires littoral/rétrolittoral** (agrotourisme, haliotourisme, Plan de développement durable du canal du Midi, Canal des deux Mers ...).

Objectif thématique 3.6

Résilience

Faire du littoral une vitrine de la résilience

- **Développer des stratégies de recomposition spatiale** (innovations en matière d'urbanisme, relocalisation des biens et activités si nécessaire, etc.)
- **Prendre en compte l'érosion du trait de côte et adapter les usages et activités au changement climatique**
- **Réduire l'étalement urbain sur le littoral et le rétro-littoral**
- **Diminuer l'impact écologique des activités humaines**, par une transformation des modes de déplacements, par la sobriété énergétique, par des opérations de restauration des milieux naturels, etc.,
- **Favoriser les coopérations territoriales pour une meilleure gestion intégrée du littoral et de la mer**

Objectif général

Faire de l'Occitanie une région exemplaire à l'échelle européenne face au changement climatique

Objectif thématique 3.7

Logistique

Favoriser le développement du fret ferroviaire, fluvial et maritime et du secteur logistique

- **Développer les synergies entre les infrastructures régionales de transports** (ports, voies ferrées, canaux, plateformes multimodales...) et **les pôles d'activités économiques et logistiques** générateurs de trafic
- **Créer un cluster logistique régional** autour de la filière logistique visant à accompagner la mutation du territoire vers la logistique du futur

Objectif thématique 3.8

Transition économique

Accompagner l'économie régionale dans la transition écologique et climatique

- Favoriser la mutation du système économique régional en le plaçant à la pointe **des technologies et des « modes de faire » innovants, résilients et écologiques** et en encourager le **développement de zones d'écologie industrielle territoriale** des projets locaux d'économie circulaire
- **Accompagner la transition agro-environnementale dans les secteurs-clés de la Région** (agriculture et élevage, viticulture, forêt, etc.)
- **Accompagner l'adaptation des activités touristiques au changement climatique** (mutation des stations littorales et de montagne, développement du tourisme des 4 saisons, adaptation des offres de formation...)
- **Faire de l'Occitanie une région de pointe dans la transition énergétique et écologique**
- **Assurer la prise en compte des enjeux de transition énergétique au sein des filières régionales d'excellence** : aéronautique, sylviculture, viticulture, agro-alimentaire, tourisme...
- Soutenir l'innovation et le développement des investissements, la mise en réseau des entreprises et l'adaptation des offres de formation

Objectif thématique 3.9

Ressources

Pérenniser les ressources nécessaires au développement actuel et futur de la région

- **Préserver et optimiser les ressources naturelles et agricoles** : mettre en place des mesures de préservation, de restauration et de développement des atouts régionaux (sylviculture, viticulture, richesse en biodiversité, eau, milieux marins).
- **Développer l'agriculture bio**, à travers le plan Bi'O 2018-2020
- **Engager une gestion durable de la ressource en eau** à travers la démarche H2O 2030 (engagement dans une trajectoire partenariale d'économie d'eau, étude de nouveaux stockages et transferts en complément, mobilisation des nouvelles ressources (eaux souterraines, réutilisation des eaux usées), création d'un système d'information régional sur l'eau, expérimentation pour un Réseau Hydraulique Régional exemplaire)
- Faire du territoire régional un lieu d'**innovation en matière de valorisation des ressources naturelles** : eau, bois, mer...
- Protéger, préserver et mettre en valeur **les paysages et le patrimoine culturel** de la Région
- **Garantir un air de qualité** : coordonner les engagements et l'action des territoires en matière de qualité de l'air afin d'échanger les bonnes pratiques, éviter les externalités négatives et atteindre les objectifs de REPOS et les objectifs nationaux
- **Volet littoral** : Encourager les ports de la Région à mettre en place des actions de protection de la qualité de l'air (électrification des quais...)

